

## Barème applicable au 15 Mai 2020

BARÈME DES HONORAIRES DES VENTES	
DE 0 À 50 000€	FORFAIT DE 3000 € TTC
DE 50 001 € À 100 000 €	FORFAIT DE 4000 € TTC
DE 100 001 € À 150 000 €	FORFAIT DE 5000 € TTC
DE 150 001 € À 400 000 €	3,5 % TTC*
À PARTIR DE 400 001 €	3 % TTC*
Pour les terrains (viabilisés ou non)	5 % TTC*
Pour les murs et fonds de commerces	- DE 0 À 200 000 € : FORFAIT DE 7000 € TTC - AU DELA DE 200 000 € : FORFAIT DE 10 000 € TTC

(TVA au taux en vigueur)

Ces honoraires sont valables pour tous les types de mandat sur l'ancien et le traditionnel ainsi que les murs et fonds de commerce. À l'exclusion du neuf, qui respecte le barème transmis par le promoteur/vendeur.

Ces honoraires sont à la charge de l'acquéreur (ou du vendeur), mention prévue dans le mandat.

Les honoraires à la charge de l'acquéreur seront détaillés dans le mandat ainsi que mentionnés dans l'annonce (arrêté du 10 janvier 2017, relatif à l'information des consommateurs par les professionnels intervenant dans une transaction immobilière).

(\*il sera admis que les honoraires mentionnés pourront être **arrondis** à la centaine ou 500e d'euros la plus proche inférieure ou supérieure).

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables seront ceux de l'intermédiaire ayant reçu le mandat initial.

Les tarifs affichés doivent être appliqués dans la « majorité » des transactions de vente par l'agence. Et si des rabais par rapport au barème sont tolérés dans le cadre des négociations, ce ne peut être que « dans des limites proches des conditions pratiquées, seulement à la baisse, et pour des affaires particulières ». (Note de la DGCCRF, selon l'arrêté du 10 janvier 2017, relatif à l'information des consommateurs par les professionnels intervenant dans une transaction immobilière).

### **ESTIMATION / AVIS DE VALEUR :**

Tout document manuscrit dans le cas d'une estimation ou d'un avis de valeur sera facturé ..... **300€ TTC**

Transaction sur immeubles et fonds de commerce / Gestion Immobilière

FOYOT Gaëlle : Chef d'entreprise - contact@tendanceimmo05.fr / www.tendanceimmo05.fr

Carte Professionnelle N° CPI 0501 2018 000 038 439 délivrée par la CCI des Hautes-Alpes - RCS Gap SIREN 843 294 596

Garantie GALIAN ASSURANCES - 89 rue La Boétie - 75008 PARIS Gestion Immobilière 120 000 € et Transaction 120 000 €

RCP MMA IARD - 14 Bd Marie et Alexandre Oyon - 72 030 LE MANS CEDEX 9 - APE 6831Z